



## Faire don d'un bien immobilier

-----  
Par dlegeai

est-il possible de faire don (Institut Pasteur) de notre appartement parisien de notre vivant? Ce n'est pas notre résidence principale, l'usufruit ne serait pas indispensable.

Merci

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Oui, si le donataire accepte, rien n'interdit une telle donation de votre vivant.